

Le SSP-RN s'oppose avec fermeté à la baisse de cotisation de 3% à Prévoyance.ne proposée par le Conseil d'État au Grand Conseil

Lors de son assemblée générale du 29 juin, le SSP-RN a décidé de s'opposer à la baisse de cotisations de Prévoyance.ne de 3% et invite le Grand Conseil à en faire de même

Lors de son assemblée générale du 29 juin, le Syndicat des Services Publics - Région Neuchâtel (SSP-RN) a décidé de s'opposer au projet du Conseil d'État de baisser les cotisations à la Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel Prévoyance.ne de 3%. Le SSP-RN invite donc le Grand Conseil à refuser le rapport 21.022¹, qui devrait lui être soumis lors de la session de septembre prochain.

Il n'est pas admissible que les employeurs se servent une fois de plus de la caisse de pensions publique comme d'une variable d'ajustement budgétaire : la fonction publique et parapublique a suffisamment fait les frais d'une telle politique irresponsable au cours des dernières décennies. Pour le SSP-RN, une baisse prématurée des cotisations en ces temps incertains serait hasardeuse, d'autant plus que la Caisse n'en est qu'à mi-chemin de sa recapitalisation. Une telle baisse profiterait en premier lieu aux employeurs, prêterait les assuré-e-s actif-ve-s des tranches d'âges les plus touchées par le changement de régime de primauté (passage à la primauté des cotisations) entré en vigueur en janvier 2019 et pourrait mettre en difficulté la caisse en cas de nouvelle crise financière majeure.

Contact : Claude Grimm, secrétaire syndicale SSP-RN (079 827 387 19)

¹ https://www.ne.ch/autorites/GC/objets/Documents/Rapports/2021/21022_CE.pdf